



Conseil d'administration

Séance du 27 novembre 2024, sous la présidence de M. Alain BEZIRARD

Présents :

M. Jean-Philippe ANDRIES, *en visio*
M. Alain BEZIRARD
M. Michel BORREWATER, *en visio*
Mme Françoise GOUBE
M. Christophe GRAS, *en visio*
M. Julien PILETTE

Excusés :

Mme Charlotte BRUN, *pouvoir donné à M. Julien PILETTE*
M. Alain CAMBIEN
M. Alexandre GARCIN
M. Alexis HOUSET
Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX

Délibération n°24.26

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire – Budget 2025

Adoptée à l'unanimité

Sourcéo – Débat d’Orientation Budgétaire – Budget 2025

Les dispositions de l’alinéa 2 de l’art. L. 2312-1 du CGCT prévoient que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget. Ces dispositions sont applicables aux SPIC par renvoi de l’article L. 2221-5 du même code. Ainsi, les régies SPIC doivent organiser le débat précité dès lors qu’elles sont rattachées à une collectivité de 3 500 habitants et plus.

Le débat d’orientation budgétaire porte sur les orientations générales à retenir pour l’exercice considéré et, éventuellement, les exercices suivants.

Il s’insère dans les mesures d’information du public sur les affaires locales et permet aux membres du Conseil d’administration d’exprimer leurs vues sur une politique budgétaire d’ensemble. Il permet également à l’ordonnateur de faire connaître ses choix budgétaires prioritaires et les modifications à apporter par rapport au budget antérieur.

Ce débat se situe à l’intérieur d’un délai de deux mois précédant l’examen du budget et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l’article 2121-8 du CGCT.

Il s’effectue dans les conditions prévues pour toute délibération du Conseil d’administration. Ce débat a pour objet de préparer l’examen du budget qui sera présenté le 18 décembre prochain. Il participe à l’information des élus.

Contexte

Du débat d’orientation budgétaire tenu le 24 janvier dernier, qui précédait l’adoption du budget primitif 2024 au 21 février, il ressortait que l’équilibre de la section d’exploitation n’était plus assuré à compter de 2025, sachant que depuis 2022 seul le report antérieur accumulé depuis l’origine permettait d’équilibrer cette section.

Aussi, d’un exercice à l’autre, le contexte a passablement évolué. Le compte administratif 2024 à adopter en juin prochain constatera un retour à l’équilibre de la section d’exploitation en raison, d’une part, du non versement de la participation statutaire mais aussi, d’autre part, aux efforts poursuivis depuis deux ans pour contenir les charges (masse salariale, électricité, réactifs...).

Ces efforts seront maintenus en 2025 mais le retour à l’équilibre de l’exploitation s’avère insuffisant pour rétablir une capacité d’autofinancement de la régie à la mesure des lourds investissements à réaliser de 2026 à 2031.



Suite,
03 / 07

Les hypothèses d'actualisation retenues :

- Inflation à 2%
- Prix de VEG en 2025 inchangé (50 centimes le m³), puis application d'une indexation de 2% par an les années suivantes
- Masse salariale en 2025 inchangée, +1% en 2026 et +1.5% en 2027 ; puis +2% par an.

Sur cette base, la prospective de Sourcéo est la suivante :

Vue d'ensemble

	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	<i>CA prévisionnel</i>	<i>BP prévu</i>				
Recettes d'exploitation	41 252 623	39 081 622	38 760 630	38 755 176	39 016 306	39 564 487
- Dépenses d'exploitation	37 262 171	37 994 785	39 252 017	40 199 701	41 226 884	42 055 922
= Solde d'exécution en exploitation	3 990 451	1 086 838	-491 388	-1 444 525	-2 210 577	-2 491 436
Recettes d'investissement	5 292 650	9 437 695	8 900 836	20 196 490	14 190 691	11 080 818
- Dépenses d'investissement	11 154 536	9 437 695	19 788 160	13 745 571	10 874 181	9 926 756
= Solde d'exécution en investissement	-5 861 886	0	-10 887 324	6 450 919	3 316 511	1 154 062
+/- Reports antérieurs en exploitation	20 093 798	19 280 089	15 562 765	-620 107	-11 305 198	-19 439 830
+/- Reports antérieurs en investissement	1 057 725	-4 804 161	-4 804 161	-15 691 485	-9 240 565	-5 924 055
- Restes à réaliser à reporter en n+1 (dépenses d'investissement)						
Résultat en exploitation	24 084 250	20 366 926	15 071 378	-2 064 632	-13 515 775	-21 931 265
+ Résultat en investissement	-4 804 161	-4 804 161	-15 691 485	-9 240 565	-5 924 055	-4 769 993
= Résultat cumulé	19 280 089	15 562 765	-620 107	-11 305 198	-19 439 830	-26 701 258

Vue détaillée ci-après

		2024	2025	2026	2027	2028	2029
		CA prévisionnel	BP prévu				
Section d'exploitation							
013	Atténuation de charges RH (USS, divers remts dont assurance prévoyance)	168 279	75 000	50 000	51 000	52 020	53 060
70118	VEG	33 081 200	31 965 669	31 725 931	31 785 821	32 058 421	32 589 888
701251 (...23)	Redevances Agence de l'eau facturées aux clients	4 204 072	4 193 198	4 106 148	3 995 444	3 924 496	3 880 543
70871	Refacturation maîtrise d'œuvre BA Eau (distri.) et BG (DECI)	2 616 000	2 616 000	2 642 160	2 681 792	2 735 428	2 790 137
	Indemnités, subventions et autres prestations (autres 70 + chap. 74 & 75)	197 562	231 755	236 390	241 118	245 940	250 859
77	Produits exceptionnels	868 212					
a	Recettes réelles d'exploitation	41 135 326	39 081 622	38 760 630	38 755 176	39 016 306	39 564 487
b	Recettes d'ordre d'expl. (quote-part subv invest transférable résultat)	117 297					
a+b	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	41 252 623	39 081 622	38 760 630	38 755 176	39 016 306	39 564 487
605	Achats d'eau	12 695 000	11 882 080	12 119 722	12 362 116	12 609 358	12 861 546
6371	Redevance agence de l'eau	2 856 269	2 848 124	2 840 758	2 781 784	2 706 786	2 658 721
6378	Taxes et redevances (assainissement, VNF)	788 538	810 000	854 646	880 285	906 693	933 894
6061	Electricité	2 650 000	2 900 000	2 958 000	3 017 160	3 077 503	3 139 053
6062	Réactifs	1 700 000	1 952 000	1 991 040	2 030 861	2 071 478	2 112 908
	Entretien maintenance (autres achats sauf 6066 & serv. sauf 6132/6137/614/616/618)	2 184 811	3 224 917	3 289 415	3 355 204	3 422 308	3 490 754
	Divers (6066, 6137, 616 et 618, 62 hors 62871, 65, 67 hors participation statutaire)	2 218 534	782 591	798 243	814 208	830 492	847 102
62871	Prestations mutualisées avec la MEL	1 480 000	1 490 000	1 504 900	1 527 474	1 558 023	1 589 183
6132/614	Loyer et charges des établissements (hors usines)	479 461	491 304	501 130	511 153	521 376	531 803
012 + 618	Charges de personnel (hors paie publique) et de formation	6 379 554	7 180 286	7 252 089	7 360 870	7 508 088	7 658 250
62871	Rembt salaires chargés mis à dispo & cotis' CNRACL détachés	690 000	540 000	545 400	553 581	564 653	575 946
022	Dépenses imprévues		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
66	Charges financières (remboursement intérêts de la dette, intérêts bancaires)		0	0	0	0	0
a	Dépenses réelles d'exploitation	34 122 167	34 601 302	35 155 342	35 694 695	36 276 757	36 899 159
b	Dépenses d'ordre d'exploitation (dotations aux amortissements, VC actif cédé)	3 140 004	3 393 482	4 096 675	4 505 006	4 950 126	5 156 763
a+b	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	37 262 171	37 994 785	39 252 017	40 199 701	41 226 884	42 055 922
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Section d'investissement							
13	Subventions d'investissement	2 052 646	419 884				
1678	Avances remboursables auprès de la MEL (30 000 000 EUR maxi, échéance 12/30)		820 168				
10	Dotations et réserves	0	4 804 161	4 804 161	15 691 485	9 240 565	5 924 055
a	Recettes réelles d'investissement	2 052 646	6 044 213	4 804 161	15 691 485	9 240 565	5 924 055
b	Recettes d'ordre d'investissement (autofinancement et opérations patrimoniales)	3 240 004	3 393 482	4 096 675	4 505 006	4 950 126	5 156 763
a+b	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 292 650	9 437 695	8 900 836	20 196 490	14 190 691	11 080 818
020	Dépenses imprévues		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
20	Immobilisations incorporelles (études, R&D, licences...)	476 692	515 767	592 831	600 187	607 691	615 345
21	Immobilisations corporelles (acquisitions)	1 051 338	747 127	12 081 494	10 071 668	7 133 790	6 118 316
23	Immobilisations en cours (travaux)	9 617 130	7 664 801	6 603 835	2 563 716	2 622 700	2 683 095
a	Dépenses d'équipement	11 145 160	9 427 695	19 778 160	13 735 571	10 864 181	9 916 756
10	Dotations et réserves						
1678	Remboursement des avances						
1641	Remboursement du capital de la dette		0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières (cautions et hors équilibre de la section)		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b	Dépenses financières	0	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
a+b	Dépenses réelles d'investissement	11 145 160	9 437 695	19 788 160	13 745 571	10 874 181	9 926 756
c	Dépenses d'ordre d'investissement (reprises sur autofin. antérieur et op. patrim.)	9 376					
a+b+c	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 154 536	9 437 695	19 788 160	13 745 571	10 874 181	9 926 756



Suite,
05 / 07

De cette prospective, il faut retenir :

- l'équilibre de la section d'exploitation n'est plus assuré à compter de 2027, sachant que depuis 2022 seul le report antérieur accumulé depuis l'origine permet d'équilibrer cette section ;
- l'avance remboursable sur 7 ans de la MEL est mobilisée en 2025 à hauteur de 820 168 EUR pour équilibrer la section d'investissement au BP ;
- Il pourrait être pertinent, pour échange avec la direction des finances de la MEL, de prévoir la prorogation de la date de remboursement à la MEL de l'avance pour la faire coïncider avec la réception des projets de Pecquencourt et Flers en Escrebieux.

Sourceo a travaillé, en lien avec l'AOT, un lissage de son plan pluriannuel d'investissement à horizon 2034. Sont prioritaires les dépenses qui permettront de garantir la continuité d'activité de l'outil de production par des projets :

- sécurisation, pérennisation électrique (groupes électrogènes, remplacement de lignes haute tension, de local HT/BT, ...) pour 8 000 000 EUR ;
- sécurisation et pérennisation des champs captants (Emmerin, Tourcoing les Francs, Ansereuilles et Hempemont) pour 2 100 000 EUR ;
- traitement des pollutions et sécurisation des usines de production (projet de Pecquencourt, traitement des polluants émergents aux Ansereuilles, projet de Flers en Escrebieux, remplacement de la defferrisation de l'usine de Tourcoing les Francs) pour 43 000 000 EUR ;
- sûreté des usines de production, développement d'EnR et géoréférencement pour 3 500 000 EUR.

Ces dépenses d'investissement ne comprennent cependant pas la dimension génie civil des ouvrages, la mission diagnostic ayant débuté fin 2023, les premières estimations devraient aboutir en milieu d'année 2025.

Pour l'exercice 2025, les données sur lesquelles se construit le budget primitif à adopter le 18 décembre sont précisées ci-après pour les principaux postes (> 500 000 EUR).

Section d'exploitation

Recettes d'exploitation

Elles sont estimées à **39 404 508 EUR** au BP 2025, en hausse de 1 357 899 EUR par rapport à celles inscrites au BP 2024.

Pour mémoire, le modèle économique de Sourceo porte sur des recettes issues de l'activité de production d'eau potable et de revente des achats d'eau en gros effectués auprès du SMAEL. Redevance de l'eau facturée pour l'Agence de l'eau comprise, les **ventes d'eau en gros** représentent 92.6% des recettes d'exploitation (**36 481 753 EUR**).



Suite,
06 / 07

Le prix du m³ d'eau vendu à Iléo est de 50 centimes au nouveau contrat. Associé à la baisse continue des volumes vendus, ce qui reste l'hypothèse et l'objectif d'Iléo, le chiffre d'affaires de Sourcéo devrait stagner cette année.

Le formule de calcul du prix de vente d'eau en gros laisse penser à une stabilité du prix en 2025 par rapport à 2024 soit 50 centimes du m³ vendu, voire légèrement moins. Il s'agit d'une conséquence du reflux de l'inflation observé tout au long de l'année 2024.

Le remboursement des frais de **maîtrise d'œuvre** par la MEL pour les travaux sur le réseau de **distribution (2 048 000 EUR, budget annexe eau)** et de **défense incendie (568 000 EUR, budget général)** représente la seule autre recette significative (6.7%).

Dépenses d'exploitation

Elles sont estimées à **34 601 302 EUR** au BP 2025, en recul sensible par rapport au BP 2024 de 40 097 562 (- 14.7%) consécutivement à la fin de la participation statutaire. Les autres postes de dépenses sont stables par rapport à 2024, mis à part les dépenses de personnel qui, de manière cumulative entre les dépenses de personnel mis à disposition avec les charges de personnel de droit privé, baissent de 4% pour passer à **7 720 000 EUR** en 2025 alors qu'en 2024 la dépense au BP était de **7 970 000 EUR**.

Les dépenses d'entretien maintenance vont croître entre 2024 et 2025 de 31% pour passer de 2 461 284 EUR à 3 224 917 EUR. L'écart porte sur deux postes qui sont ceux relatifs aux nécessaires régénérations des filtres à charbon actif de l'usine de l'arbrisseau pour 350 000 EUR estimés d'une part et, d'autre part, pour les dépenses d'innovation et de recherche sur les molécules émergentes et les polluants éternels pour 528 000 EUR.

La **redevance** à verser à l'**Agence de l'eau** est estimée à **2 848 000 EUR**.

L'achat d'**électricité** en direct est réévalué pour tenir compte de l'augmentation de taxes sur le TURPE notamment. Le coût prévisionnel est de **2 900 000 EUR**.

Le poste **réactifs** évolue à hauteur de l'inflation de 2%, soit **1 952 000 EUR**.

Le coût des **prestations mutualisées** devrait être de **1 490 000 EUR**. En 2025, les prestations assurées par la MEL pour le compte de Sourceo doivent être comptabilisées au réel.

Les **taxes et redevances d'assainissement** sont reprises à hauteur de **810 000 EUR**, en attendant une estimation plus précise.



Suite,
07 / 07

Section d'investissement

Recettes d'investissement

Elles sont estimées à ce stade à **6 044 213 EUR** comprenant une subvention de l'Agence de l'Eau de 419 884 EUR dans le cadre du projet de restructuration du champ captant d'Emmerin. Il convient d'ajouter l'avance de la MEL à hauteur de 820 168 EUR et la reprise sur les antécédents pour un montant de 4 804 161 EUR.

Dépenses d'investissement

Elles sont estimées, hors dépenses imprévues, à **8 927 695 EUR**, en baisse de 34% par rapport au BP 2024 en raison de la temporalité de projet et de l'abandon de projet de continuité d'activité électrique sur les usines de l'Arbrisseau et de Roncq.

Ces dépenses prévisionnelles correspondent notamment à :

- Projet de continuité électrique sur les usines de Wattlelos le Beck, de changement d'équipements sur différents points de production pour 1 650 000 EUR ;
- Pérennisation des champs captants d'Emmerin et de Tourcoing les Francs pour 2 070 000 EUR ;
- Sureté des usines pour 1 550 000 EUR ;
- Des études d'investissement sur les projets de modernisation de l'usine de Pequencourt et de Flers en Escrebieux.

En revanche, le souci de réduire nos dépenses transparaît également sur l'enveloppe de **gros entretien maintenance** du service Production : **3 393 482 EUR** inscrits, stable par rapport au BP 2024.

Conclusion

L'exercice 2025 devrait permettre de dégager un excédent d'exploitation. Les efforts sur les charges de personnel, la maîtrise des coûts d'énergie, de réactifs sont annihilés par des besoins nouveaux de régénération des filtres à charbons actifs ainsi que pour mener des études en innovation et recherche. Ces actions nouvelles correspondent au besoin de poursuivre tous les efforts nécessaires pour garantir la production d'une eau de qualité de manière continue. Ces dépenses pour 2025 s'élèvent dans une première estimation à 900 000 EUR HT.

La prospective montre aussi que, dès 2027, Sourcéo ne serait plus en mesure d'équilibrer la section d'exploitation et ainsi rembourser l'avance mise en place par la Métropole Européenne de Lille d'ici 2030, faire face à son plan d'investissement et, si besoin, emprunter auprès des banques.

La question du prix de VEG pour restaurer cette capacité se posera donc dès 2027.